ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 11 juin 2020 — N° 119

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de remercier les citoyens et les organismes engagés dans la protection de l'eau.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin d'exprimer de la solidarité envers les professionnels, les PME et les travailleurs autonomes de la circonscription de D'Arcy-McGee en confinement.

M. Fitzgibbon (Terrebonne) fait une déclaration afin de rendre hommage aux finissants du secondaire de la circonscription de Terrebonne.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner la création de la bourse Teresa-Dellar en sciences infirmières.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner le 130e anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de saluer la résilience des citoyens des Îles-de-la-Madeleine face à la pandémie de COVID-19.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner la solidarité des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques de la circonscription de Beauharnois lors de la lutte contre la COVID-19.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Carole Mayer, de la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray.

Mme Boutin (Jean-Talon) fait une déclaration afin de remercier l'organisme Ressource Espace Familles pour sa contribution lors de la lutte contre la COVID-19.

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Claude Bisson, ex-membre des Chevaliers de Colomb du conseil de Buckingham n° 2056.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lewis Howard Latimer, ingénieur et inventeur afro-américain.

À 9 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 56 Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **387** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 56.

Dépôts de documents

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.

(Dépôt n° 1625-20200611)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 141 concernant le Programme actions concertées pour le maintien en emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 mai 2020 par M. Rousselle (Vimont);

(Dépôt n° 1626-20200611)

M. le président dépose :

Une étude produite par Élections Québec, intitulée « Vote par internet – Étude en contexte québécois ». Ce document est accompagné d'un sommaire;

(Dépôt n° 1627-20200611)

Le rapport d'activité 2019-2020 des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 1628-20200611)

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 juin 2020, a procédé à l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 30 mai ainsi que le 9 juin 2020 relativement à ce mandat. Le rapport contient des observations et 4 recommandations.

(Dépôt n° 1629-20200611)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 8, 9 et 10 juin 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.

(Dépôt n° 1630-20200611)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 10 juin 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 55, Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale.

(Dépôt n° 1631-20200611)

Dépôts de pétitions

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 363 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exemption de rappel au travail pour les membres du personnel des milieux scolaires et de garde âgés de soixante à soixante-neuf ans pour le reste de l'année scolaire 2019-2020.

(Dépôt n° 1632-20200611)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Derraji (Nelligan) dépose :

La copie d'une lettre, en date du 9 juin 2020, adressée à M. Owen-John Peate, sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, par M. Réjean Nadeau , Président-directeur général d'Olymel S.E.C./L.P., concernant la réforme du Programme d'expérience québécoise;

(Dépôt n° 1633-20200611)

La copie d'un mémoire présenté par Olymel S.E.C., intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022*.

(Dépôt n° 1634-20200611)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

> Un document intitulé *Proposition des oppositions concernant le PL61 sur les Infrastructure*s.
>
> (Dépôt n° 1635-20200611)

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis de l'opposition et des députés indépendants, propose :

> QUE conformément aux articles 4 et 7 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (chapitre A-33.2.1), M. Yves Trudel, directeur principal, Surveillance des marchés publics, Autorité des marchés publics, soit nommé président-directeur général de l'Autorité des marchés publics pour un mandat de sept ans à compter du 15 juin 2020.

Puis, il dépose :

> Le curriculum vitae de M. Yves Trudel, ainsi qu'un extrait de la Loi sur l'Autorité des marché publics.
>
> (Dépôt n° 1636-20200611)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 4 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics, un vote requérant l'approbation des 2/3 des membres de l'Assemblée est tenu; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **388** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **10**

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis de l'opposition et des députés indépendants, propose :

> QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), Mme Lina Desbiens, membre, Commission d'accès à l'information, soit nommée membre et vice-présidente de la Commission d'accès à l'information pour un mandat de cinq ans à compter du 15 juin 2020 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis, il dépose :

Le curriculum vitae de Mme Lina Desbiens, sa rémunération et ses autres conditions de travail, ainsi qu'un extrait de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(Dépôt n° 1637-20200611)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote requérant l'approbation des 2/3 des membres de l'Assemblée est tenu; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **389** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **10**

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis de l'opposition et des députés indépendants, propose :

> QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), les personnes suivantes soient nommées membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes :
>
> Volet droits de la personne : M. Habib El-Hage, directeur et chercheur, Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI), Cégep de Maisonneuve, pour combler un poste vacant.
>
> Volet droits de la jeunesse : Mme Isa Iasenza, membre à temps partiel, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un nouveau mandat; M. Bruno Sioui, membre à temps partiel, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un nouveau mandat.

Puis, il dépose

Copie des curriculums vitæ des trois personnes proposées, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits de la personne.

(Dépôt n° 1638-20200611)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote requérant l'approbation des 2/3 des membres de l'Assemblée est tenu; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **390** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale prenne acte que, dans son rapport annuel publié hier, le Commissaire au développement durable déplore une gestion inefficace des ressources en eau près de vingt ans après la mise en place de la gestion intégrée des ressources en eau;
>
> QU'elle prenne acte que des délais évitables ont cours au sein du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans la délivrance des autorisations environnementales;
>
> En conséquence, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec, afin d'améliorer l'efficacité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sans diminuer les exigences environnementales, d'augmenter rapidement les effectifs au sein de ce ministère.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **391** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'aide gouvernementale à Bombardie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QU'à l'occasion de leur décès, l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à :

M. Claude Beauchamp, journaliste économique et financier
M. André Cartier, acteur au théâtre et à la télévision
Mme Andrée Champagne, actrice à la télévision, députée, ministre et sénatrice au fédéral
M. Jean-Marc Chaput, conférencier et auteur
Mme Renée Claude, chanteuse et actrice au théâtre, au cinéma et à la télévision
M. Victor Dallaire, sculpteur de bois
M. Hubert Gagnon, acteur et doubleur
M. Claude Lafortune, animateur à la télévision
M. Yves Létourneau, acteur et journaliste sportif
Mme Monique Mercure, actrice au théâtre, au cinéma et à la télévision
M. Jean Nichol, chanteur
M. Léo Rosshandler, peintre et conservateur
Mme Michelle Rossignol, actrice au théâtre, au cinéma et à la télévision
M. Ghyslain Tremblay, acteur à la télévision

QU'elle souligne leur contribution majeure au paysage culturel et des communications du Québec;

QU’elle transmette ses condoléances à leurs familles, à leurs proches, à leurs collègues ainsi qu’à leurs nombreux admirateurs partout au Québec;

QU’enfin, elle observe un moment de recueillement à leurs mémoires.

Du consentement de l’Assemblée, un débat s’ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **392** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, l’Assemblée observe une minute de silence.

M. Leitão (Robert-Baldwin), conjointement avec M. Ouellet, leader du troisième groupe d’opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la relance économique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 45, Loi concernant principalement la nomination et le mandat des coroners et du coroner en chef, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mercredi 26 août 2020 de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 h 25, ainsi que le jeudi 27 août 2020 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association des coroners du Québec
Service de police de la Ville de Montréal
Service de police de la Ville de Québec
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
Sûreté du Québec
Association des policières et policiers provinciaux du Québec
Institut national de santé publique du Québec
Protectrice du citoyen
Association des familles de personnes assassinées ou disparues
Barreau du Québec
Collège des médecins
Ordre des infirmières du Québec
Ordre des pharmaciens du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Association des juristes progressistes
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QU'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat;

QUE lors des séances de la Commission des institutions prévues par la présente motion, tous les votes se tiennent par appel nominal, étant entendu que lors d'un tel vote, le vote exprimé par le député ministériel désigné par le leader du gouvernement à cette fin vaut pour l'ensemble des députés ministériels membres de la commission et le vote exprimé par le député de l'opposition officielle désigné par le leader de l'opposition officielle à cette fin vaut pour l'ensemble des députés de l'opposition officielle membres de la commission et que, le cas échéant, les noms de ces députés apparaissent au procès-verbal de la séance.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **393** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 53, Loi sur les agents d'évaluation du crédit, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 25 août 2020 de 9 h 30 à 12 h 20 et de 14 heures à 18 h 25, ainsi que le mercredi 26 août 2020 de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association des banquiers canadiens
Équifax
TransUnion
Autorité des marchés financiers
Office de la protection du consommateur
Option consommateurs
Bureau de la consommation du Canada
Mouvement Desjardins
Commission d'accès à l'information
M. Benoit Dupont, Université de Montréal, expert en cybersécurité
Sûreté du Québec
M. Michel Carlos, spécialiste en lutte contre la fraude
M. Steve Waterhouse, expert en sécurité informatique
Service de police de la ville de Montréal (SPVM)
Bell Canada
M. Jean-Denis Garon, UQAM, Département des sciences économiques

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, une minute au deuxième groupe d'opposition et une minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat;

QUE lors des séances de la Commission des finances publiques prévues par la présente motion, tous les votes se tiennent par appel nominal, étant entendu que lors d'un tel vote, le vote exprimé par le député ministériel désigné par le leader du gouvernement à cette fin vaut pour l'ensemble des députés ministériels membres de la commission et le vote exprimé par le député de l'opposition officielle désigné par le leader de l'opposition officielle à cette fin vaut pour l'ensemble des députés de l'opposition officielle membres de la commission et que, le cas échéant, les noms de ces députés apparaissent au procès-verbal de la séance.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **394** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

> QUE, lors des séances de la Commission des institutions tenues d'ici le 12 juin 2020 inclusivement au cours desquelles cette commission procédera à l'étude détaillée du projet de loi 55, Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale, tous les votes se tiennent par appel nominal, étant entendu que lors d'un tel vote, le vote exprimé par le député ministériel désigné par le leader du gouvernement à cette fin vaut pour l'ensemble des députés ministériels membres de la commission et le vote exprimé par le député de l'opposition officielle désigné par le leader de l'opposition officielle à cette fin vaut pour l'ensemble des députés de l'opposition officielle membres de la commission et que, le cas échéant, les noms de ces députés apparaissent au procès-verbal de la séance.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **395** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification;

— la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 56, à la demande de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. le président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 12 juin 2020, à 9 h 40.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **396** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

À 15 h 11, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 12 juin, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants :

(Vote n° 387)
POUR - 119

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*) (*Prévost*)
Blais (*CAQ*) (*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Boutin (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fitzgibbon (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Gaudreault (*PQ*) (*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*) (*Rimouski*)
LeBel (*CAQ*) (*Champlain*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*) (*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*) (*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*) (*Berthier*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*) (*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*) (*Montarville*)
Samson (*CAQ*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*) (*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*) (*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que M. Yves Trudel soit nommé président-directeur général de l'Autorité des marchés publics :

(Vote n° 388)

POUR - 109

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*)
(*Prévost*)
Blais (*CAQ*)
(*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Boutin (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fitzgibbon (*CAQ*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Gaudreault (*PQ*)
(*Jonquière*)
Girard (*CAQ*)
(*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*)
(*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*)
(*Rimouski*)
LeBel (*CAQ*)
(*Champlain*)
Lecours (*CAQ*)
(*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*)
(*Les Plaines*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Martel (*CAQ*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
(*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
(*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*)
(*Berthier*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Samson (*CAQ*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*)
(*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*)
(*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)

ABSTENTIONS - 10

Dorion (*QS*)
Fontecilla (*QS*)
Ghazal (*QS*)
Labrie (*QS*)
Leduc (*QS*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Lina Desbiens soit nommée membre et vice-présidente de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 389)

(*Identique au vote n° 388*)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant la nomination de membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse:

(Vote n° 390)
POUR - 119

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*) (*Prévost*)
Blais (*CAQ*) (*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Boutin (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fitzgibbon (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Gaudreault (*PQ*) (*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*) (*Rimouski*)
LeBel (*CAQ*) (*Champlain*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*) (*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*) (*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*) (*Berthier*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*) (*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*) (*Montarville*)
Samson (*CAQ*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*) (*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*) (*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin):

(Vote n° 391)

(*Identique au vote n° 390*)

Sur la motion de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin):

(Vote n° 392)

(*Identique au vote n° 390*)

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 393)

(*Identique au vote n° 390*)

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 394)

(*Identique au vote n° 390*)

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement :

(Vote n° 395)

(*Identique au vote n° 390*)

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 396)

(*Identique au vote n° 390*)